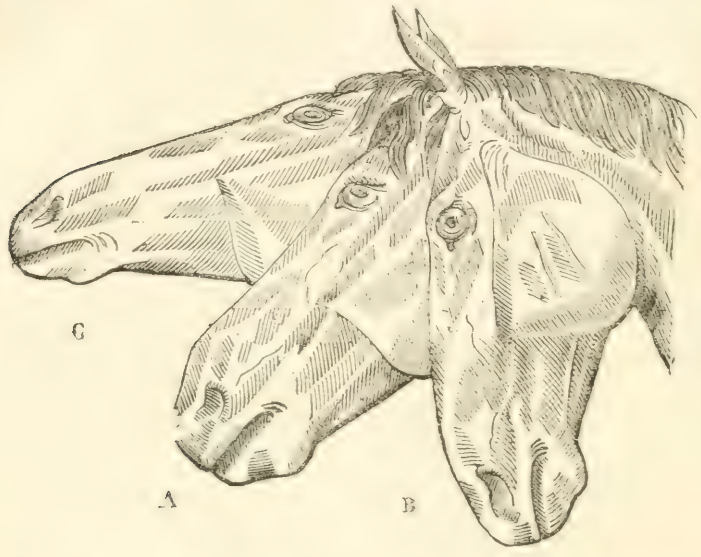
7° *Tête de vieille,* longueur exagérée des os qui lui servent de base, étroitesse du front et du chanfrein, état d'émaciation des muscles; la peau est ridée autour des paupières, et la lèvre inférieure est écartée de la supérieure. Cette conformation est doublement défectueuse, et par l'étroitesse des cavités nasales qu'elle entraîne, et par l'état d'émaciation de ses muscles qui coïncide avec un état semblable des mêmes organes dans tout le corps.

8° *Tête empâtée,* les saillies osseuses et musculaires sont mal dessinées sous la peau, le tissu cellulaire en est épais et lâche, les chairs en sont flasques.

Cette sorte de conformation s'observe ordinairement sur les chevaux à tempérament lymphatique.

Le cheval livré à lui-même porte la tête obliquement, le bout du nez en avant. On donne assez bien une idée de la direction qu'elle doit suivre, en disant que la ligne tangente à sa face antérieure doit former avec l'horizon un angle de 45 degrés à peu près (*fig.* 88 A).

Fig. 88.



D'après Bourgelat, qui considérait toujours le cheval bridé et monté, la tête n'est bien placée qu'autant que cette tangente est parallèle à la verticale (*fig.* 88 B). C'est en effet dans cette position gracieuse que le cheval reçoit mieux l'action du mors.

On dit que le cheval *porte au vent,* lorsque la ligne tangente à la face antérieure de la tête se rapproche du parallélisme avec la ligne de l'horizon (*fig.* 88 C). Cette position, donnée par la nature aux animaux coureurs, est très-favorable à la rapidité de la course, comme nous l'expliquerons à l'article *allures.* — Dans un cheval de selle, cette position a le grave inconvénient de déplacer l'appui du mors, qui n'exerce plus alors son action que sur la commissures des lèvres, parties bien moins sensibles que les barres. Et pour peu que la bouche soit fendue, l'animal peut devenir complétement le maître de son cavalier, en saisissant entre ses dents le mors que la traction des rênes tend à porter sous les molaires. C'est ce que l'on exprime vulgairement en disant que le cheval *a pris le mors aux dents.*

Enfin, on dit que le cheval s'*encapuchonne,* lorsque la ligne tangente à la face antérieure de la tête tend à former en bas un angle avec la verticale passant par l'articulation de l'occipital et de la première vertèbre. Dans cette position défectueuse, le cheval peut s'*armer,* c'est-à-dire se soustraire à l'action de l'embouchure, en appuyant contre son poitrail les branches du mors sur lesquelles les rênes exercent leur traction.

II. — *Des subdivisions de la tête.*

Ces subdivisions sont dans le plan médian, le *toupet,* le *front,* le *chanfrein,* le *bout du nez,* la *bouche* et ses annexes, la *barbe* et l'*auge;* sur les parties latérales, les *oreilles,* les *tempes,* les *salières,* les *yeux,* les *joues,* les *naseaux* et les *ganaches.*

a) Le *toupet* est un bouquet de poils qui se détachent de la crinière entre les deux oreilles, et viennent flotter sur le front.

b) Le *front* et le *chanfrein* forment la face antérieure de la tête. Ils portent quelquefois les traces du feu et de la trépanation, qui doivent toujours donner à penser que le cheval qu'elles tarent a été traité pour une maladie très-grave.

c) Le *bout du nez*, situé entre les deux naseaux, porte souvent dans les chevaux faibles sur leurs membres des excoriations qui attestent leurs chutes.

d) *Des oreilles.* De toutes les parties de la tête, les oreilles sont, avec les yeux, celles qui donnent à la physionomie le plus de jeu et de mobilité. Examinez en effet ces organes dans un cheval de race distinguée : bien proportion-